MaVoix est un collectif citoyen dont l'objectif est de hacker l’Assemblée nationale en y introduisant une dose de démocratie directe.

Les 11 et 18 juin 2017, vous aurez le choix en entre deux visions de la politique : soit déléguer votre voix à des représentants issus des partis, soit faire entendre directement votre voix sur les lois qui régissent votre quotidien.

Sur l'ensemble du territoire, 43 groupes locaux se sont engagés à mettre tout en œuvre pour faire élire 43 députés lors des prochaines élections législatives.

43 circonscriptions font désormais campagne .

A Nantes, le candidat #MaVoix se présente dans la  2ème circonscription.

Pour réussir, nous lançons une souscription financière de 3000 € pour mener l’expérience à bien, et que notre député, votre député, puisse porter votre voix à l’Assemblée nationale.

Cette somme servira à couvrir les coûts de campagne qui comprennent les affiches, les professions de foi, les bulletins de vote, etc…

Pour cette expérimentation démocratique, nous avons besoin de toi, de moi, de vous, de nous.

Les dons pour le financement d'une campagne électorale bénéficient d'un avantage fiscal permettant une déduction d’impôts à hauteur de 66 % de la somme versée.

Bien sûr, il faut pour cela être assujetti à l'impôt ...

Le financement des campagnes électorales ne peut pas se faire par une cagnotte en ligne, ni du Crowdfunding, ni provenir de personnes morales (associations, entreprises ...).

Votre contribution financière pour être déductible de votre impôt devra se faire soit par chèque soit par virement.

Le reçu fiscal vous sera délivré par voie postale .

Les dons en espèces, dans la limite de 150 euros par personne ne peuvent pas donner lieu à l'émission d'un reçu fiscal.

NOUS sommes celles et ceux que NOUS attendions ...

Reprenons  notre démocratie en mains ...